



► Géographie des ménages.

Fiche d'analyse de l'Observatoire des territoires 2019.

Matthias Kaldi ; Elodie Molitor ; Benoît de Lapasse.

CGET - Observatoire des territoires, octobre 2019. 28 p. Coll. *En détail*.

En l'espace de soixante ans, la France a connu une profonde transformation de ses ménages. Bien connue dans ses aspects sociaux et culturels (diminution de la taille des ménages, croissance du nombre de familles monoparentales, décohabitation, personnes âgées isolées ...), cette mutation l'est moins dans son versant territorial.

C'est l'enjeu de cette étude : mettre en évidence la nouvelle géographie des ménages, pour construire des politiques publiques capables de répondre à la spécialisation croissante des territoires par type de ménages. Pour approcher cette mutation de la géographie des ménages, un exemple : l'Île-de-France. En 1968, la région capitale avait la taille moyenne des ménages la plus faible de France ; aujourd'hui elle affiche au contraire la plus élevée (2,32 personnes par ménage pour une moyenne française tombée à 2,23). Les territoires périurbains, notamment franciliens, se sont ainsi affirmés en cinquante ans comme l'espace privilégié des grands ménages. A contrario, les personnes seules sont nombreuses dans les grands centres urbains (en majorité des jeunes) ou dans les territoires les plus ruraux (souvent des personnes de 65 ans et plus).

► La fiche d'analyse « Géographie des ménages »

► Les indicateurs de l'Observatoire des territoires

Cohésion territoriale

► De l'égalité à la cohésion des territoires. Le modèle français à l'épreuve de la métropolisation.

Daniel Béhar.

Géographie, économie, société, 2019/3 (Vol. 21), pp. 251-267.

L'objectif d'égalité des territoires est en France, sur la longue durée, au cœur de l'organisation des pouvoirs locaux et de la conception des politiques territoriales. En observant comment le processus de

métropolisation vient bousculer ce modèle, au niveau national, autour du principe d'équilibre, à un niveau intermédiaire entre les territoires, autour du principe de redistribution et au sein des espaces métropolisés, autour du principe de remise à niveau, on formule ici une hypothèse d'ordre générale. La métropolisation viendrait accélérer le processus de basculement du référentiel de l'égalité des territoires, à celui de la cohésion territoriale. Les politiques territoriales en France se rapprocheraient ainsi progressivement de celles mises en avant au niveau européen.

Développement économique

► Entreprises et territoires : sources d'opportunités.

Actes du colloque du Cercle pour l'aménagement du territoire (CPAT), organisé le 24 septembre 2019 à Paris.

CPAT. Actes audio en deux parties d'1h30. En ligne

L'objet de ce colloque était de montrer, à travers des témoignages concrets, une réalité mal connue qui, pourtant, traverse le temps et s'accomplit dans des contextes différents et en perpétuel changement : l'implication volontaire et coordonnée d'acteurs qui agissent ensemble au profit du développement des territoires. Au programme, deux tables rondes : "L'implication des entreprises pour redynamiser les territoires" et "Entreprises et territoires : des réponses aux nouveaux enjeux sociétaux", avec notamment les interventions de Muriel Barneoud, grand témoin, directrice de l'engagement sociétal au groupe La Poste, de Pierre Mirabaud, président du Conseil d'orientation de l'Observatoire des territoires, ancien Délégué à l'aménagement du territoire, et d'un panel d'entreprises. L'intégralité des actes est disponible en version audio.

► L'incitation à l'entrepreneuriat des jeunes dans des quartiers de la politique de la ville (QPV).

Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (Injep) - Angelica Trindade-Chadeau.

Rapport d'étude, n° 2019/10, 22 octobre 2019. 62 p. Coll. *Injep Notes & Rapports*

Après plusieurs études sur l'entrepreneuriat des jeunes, l'Injep s'est intéressé à l'actualité de cette thématique dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV). Les initiatives y sont en effet, nombreuses, dispersées et très souvent « discrètes », mais toutes ne bénéficient pas de la notoriété de ceux qui les soutiennent au niveau local ou national. Parmi les questions abordées dans ce rapport : quel rôle peuvent jouer les professionnels de la jeunesse aux côtés de ceux de la création d'activité ?

La pédagogie de l'entrepreneuriat peut-elle, indépendamment des objectifs fixés, nourrir la construction de l'identité professionnelle ? À l'heure où l'incitation à « devenir entrepreneurs » dans la société est forte, n'est-il pas urgent d'informer et d'outiller tous les jeunes, de la sensibilisation à la pérennisation d'une activité, afin que cette incitation à l'entrepreneuriat ne soit pas un miroir grossissant des inégalités ?

Différenciation territoriale

► La différenciation territoriale, source d'innovation ?

Nicolas Kada.

***Horizons publics*, n° 11, sept.-oct. 2019. pp. 48-53**

Le principe juridique de différenciation territoriale est sur toutes les lèvres et devrait figurer en bonne place dans la prochaine révision constitutionnelle. Cette différenciation territoriale annoncée est en réalité double : elle consiste, certes, en une différenciation des compétences, c'est-à-dire permettre à certaines collectivités volontaires de disposer d'aptitudes dont ne jouiront pas toutes les collectivités de leur catégorie, mais aussi en une différenciation des normes, c'est-à-dire d'autoriser les collectivités à

déroger, pour un objet limité, aux dispositions législatives ou réglementaires qui régissent l'exercice de leurs compétences. Peut-on pour autant parler d'innovation ? S'agit-il véritablement d'un « Acte III » de la décentralisation porteuse d'une nouvelle conception de l'État ou d'une simple traduction juridique de pratiques déjà bien établies ? Cette question du lien entre droit et innovation apparaît ainsi dans toute sa complexité. Pour y répondre, rien ne vaut une mise en perspective avec différentes situations déjà existantes de différenciation territoriale. En effet, les exemples sont légion, l'État pratiquant depuis longtemps la différenciation sans forcément lui accoler ce nom. Or, si certains territoires ont bénéficié, à ce titre, d'incontestables innovations – notamment sur le plan institutionnel –, d'autres, au contraire, se sont vus appliquer des schémas de fonctionnement des plus classiques. Différenciation et innovation peuvent donc être liées... mais en aucun cas synonymes.

Education

► Les nouveaux territoires de l'éducation.

Laurent Lafon ; Jean-Yves Roux (rapporteurs).

Sénat - Commission de la Culture, de l'Education et de la Communication.

Rapport d'information, n° 43, octobre 2019. 98 p.

La mission d'information, créée à l'initiative de la commission de la culture, de l'éducation et de la communication du Sénat au printemps dernier, a évalué au cours des derniers mois la dimension territoriale de l'enseignement scolaire. Souvent interpellés par les élus locaux, qui craignent que leur école ne disparaisse et avec elle une partie de l'attractivité de leur territoire et de la qualité de vie, la mission d'information a souhaité s'intéresser à la prise en compte par l'éducation nationale des spécificités territoriales, et notamment de la scolarité en milieu rural qui représente 36 % des écoles métropolitaines et accueille 20 % des élèves. Or, absente des statistiques, la ruralité scolaire fait l'objet d'une politique éducative par défaut. Ce constat est à comparer à la mobilisation nationale en faveur de la politique de la ville. A l'issue de ses travaux, la mission d'information formule 15 recommandations. Ces dernières visent à prendre en compte les inégalités territoriales, à décliner la politique éducative au plus près des territoires par la déconcentration des moyens de l'éducation nationale et à renforcer le dialogue entre les collectivités territoriales et l'institution scolaire.

► [Le rapport](#) ► [Le commentaire sur le site *Café pédagogique*](#)

Egalité - Inégalité

► Estimation avancée du taux de pauvreté et des indicateurs d'inégalités. En 2018, les inégalités et le taux de pauvreté augmenteraient.

Insee (Division études sociales) - Flore Cornuet ; Michaël Sicsic.

Insee Analyses, n° 49, 16 octobre 2019. 4 p.

Selon la méthode d'estimation avancée basée sur la microsimulation, les inégalités de niveau de vie augmenteraient en 2018 : l'indice de Gini augmenterait de 0,005 pour s'établir à 0,294 et le ratio entre la masse des niveaux de vie détenue par les 20 % de personnes les plus aisées et celle détenue par les 20 % les plus modestes augmenterait de 0,1 pour s'établir à 4,4. La hausse des inégalités serait surtout liée à la forte augmentation des revenus des capitaux mobiliers désormais soumis au prélèvement forfaitaire unique, concentrés chez les plus aisés. Le taux de pauvreté augmenterait de 0,6 point en 2018, pour atteindre 14,7 % de la population. Cette hausse s'expliquerait en partie par la diminution des allocations logement dans le parc HLM en 2018, les niveaux de vie n'intégrant pas la baisse de loyer équivalente.

Métropole

► Les métropoles : apports et limites pour les territoires.

Conseil économique, social et environnemental (Cese) - D. Riquier-Sauvage ; Y. Lasnier.

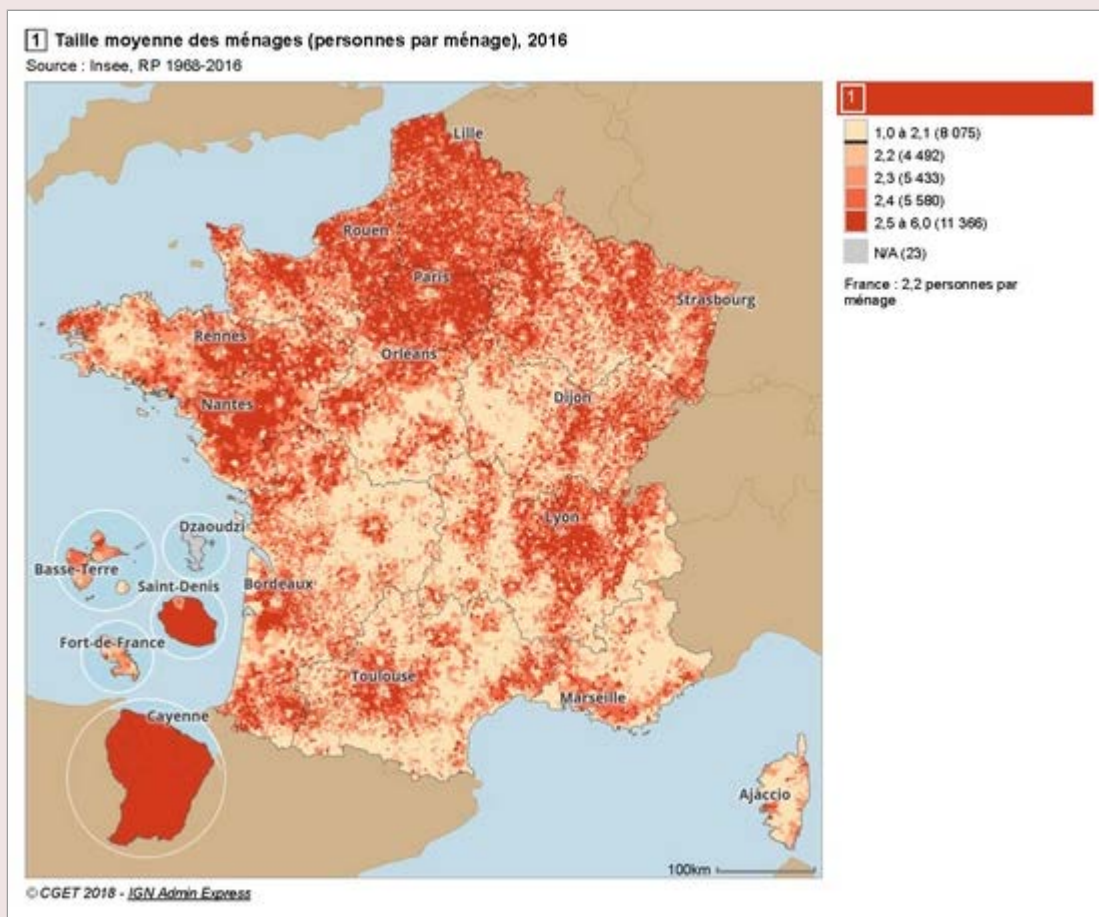
Avis du Cese, n° 2019-14, octobre 2019. 154 p.

La montée en puissance de métropoles en France s'est accompagnée d'un sentiment d'accroissement des inégalités territoriales. L'amélioration de la coopération entre les métropoles et les autres territoires est un impératif. L'avis montre, dans une approche globale, que les réalités des métropoles, de leurs évolutions et de leurs incidences sur les territoires sont, dans notre pays, diverses et nuancées. Les préconisations formulées par le projet d'avis visent alors quatre principaux objectifs :

- Améliorer la gouvernance des métropoles pour favoriser la participation démocratique en leur sein.
- Conforter la coopération entre les métropoles et les autres territoires.
- Favoriser le dynamisme et l'équilibre des territoires dans une optique de développement durable.
- Renforcer la qualité de vie des populations, dans les métropoles et plus largement dans l'ensemble de notre pays.

Une carte un focus

Taille moyenne des ménages (personnes par ménage) en France métropolitaine et en Outre-mer



A l'occasion de la publication cette semaine de l'étude CGET "*Géographie des ménages*" (Coll. En détail), l'Observatoire des territoires vous propose en complément plusieurs jeux de d'indicateurs (cartes dynamiques, données et graphiques) accessibles directement depuis son site internet. Retrouvez notamment des données relatives à la démographie, aux revenus et aux niveaux de vie, à l'emploi, au logement, aux mobilités concernant les ménages en métropole et en Outre-mer.

Quelques exemples de données disponibles :

- [Part des ménages d'une seule personne](#)
- [Part des ménages composés d'une famille monoparentale](#)
- [Part des familles nombreuses \(3 enfants et plus\)](#)

► [Accédez aux indicateurs de la « Géographie des ménages » sur le site de cartographie interactive de l'Observatoire des territoires](#)

Mobilité

► **Nouvelles mobilités. Acteurs, data, gouvernance : quels enjeux ? Quelles évolutions ? Actes du séminaire du 26 mars 2019, à Lyon.**

Métropole du Grand Lyon - Millénaire 3, octobre 2019. 20 p

Reprenant notamment les interventions de Pierre Soulard, responsable du service mobilité urbaine à la métropole de Lyon et de Benjamin Pradel, sociologue-urbaniste, ces actes proposent une synthèse des principaux échanges autour des thèmes liés au foisonnement des acteurs de la mobilité, à la question de l'exploitation des données, à l'émergence du MaaS (Mobility as a Service) réunissant tous les services en un clic) ou encore à la préservation des principes d'intérêt général.

► **La mobilité durable, question centrale du développement urbain au Nord comme au Sud.**

Ghislaine Deymier.

***The Conversation*, 22 octobre 2019. En ligne**

Comment penser aujourd'hui la mobilité pour anticiper ses effets à long terme ? Des effets désormais inscrits dans le contexte brûlant du changement climatique mis en évidence par les derniers rapports du GIEC et les récentes analyses françaises qui projettent, dans le pire des scénarios possibles, une augmentation des températures de sept degrés à l'horizon 2100. Les villes du monde, quelle que soit leur localisation – dans les pays développés, émergents ou en développement – sont mises au pied du mur et contraintes de réfléchir à des solutions efficaces afin de contenir ces dérèglements climatiques.

► **Les transports express régionaux à l'heure de l'ouverture à la concurrence. Des réformes tardives, une clarification nécessaire.**

Cour des comptes. 23 octobre 2019. 182 p.

Exploités par SNCF Mobilités, les 7 000 trains et 1 300 cars formant les Transports express régionaux (TER) assurent la desserte des zones périurbaines, des villes régionales et des territoires isolés au service de 900 000 voyageurs par jour. Le bilan réalisé entre 2012 et 2018 sur les TER fait apparaître des constats préoccupants : baisse de la fréquentation, dégradation de la qualité de service, augmentation des coûts d'exploitation. Pourtant, sur la même période, les régions ont fortement investi dans le renouvellement du matériel roulant et même dans la régénération du réseau ferroviaire et de certaines gares ; elles ont également mené des politiques tarifaires toujours plus favorables aux usagers. La Cour formule neuf recommandations pour améliorer la qualité de service, maîtriser les coûts d'exploitation, et préparer l'ouverture à la concurrence.

Rural

► **Avenir des zones de revitalisation rurale (ZRR).**

Bernard Delcros ; Frédérique Espagnac ; M. Rémy Pointereau (Rapporteurs)

Sénat - Commission de l'aménagement du territoire et du développement durable ; Commission des finances.

Rapport, n° 41. 9, octobre 2019. 105 p.

Les zones de revitalisation rurale sont à la croisée des chemins. Au 1er juillet 2020, plus de 4 000 communes sortiront du zonage et 6 mois plus tard, au 31 décembre, les principaux dispositifs

d'exonération fiscale arriveront à échéance s'ils ne sont pas renouvelés par le législateur. Depuis leur création en 1995, les ZRR permettent de prendre en compte les difficultés spécifiques liées à l'implantation ou à la reprise d'activités en milieu rural, en ouvrant droit à des exonérations de fiscalité et à des allègements de cotisations patronales. Elles donnent également lieu à des bonifications de dotations et de subventions afin de renforcer la péréquation en faveur des territoires ruraux. Le présent rapport dresse un état des lieux des conséquences de la réforme opérée en 2015 et formule 6 propositions visant à pérenniser les ZRR, tout en faisant évoluer le dispositif pour le rendre plus efficace.

► **Faire de la politique agricole commune un levier de la transition agroécologique.**

Julien Fosse.

France Stratégie, octobre 2019. 106 p.

Sujet complexe, la politique agricole commune (PAC) ne saurait pour autant se résumer à une question technique ou budgétaire. Au regard des enjeux d'alimentation, de santé et de bien-être animal, c'est également une question de société. Avec une ambition environnementale renforcée à l'échelle européenne et nationale, la politique agricole porte en elle la possibilité d'une transition vers des systèmes agricoles moins préjudiciables à l'environnement et plus résilients. Une agroécologie capable de répondre aux attentes sociétales et de garantir un revenu décent aux agriculteurs. À l'heure où la Commission européenne rouvre les débats sur la future PAC, le rapport de France Stratégie examine comment en faire un véritable levier de la transition agroécologique.

► **Les Français satisfaits des communes rurales. Deuxième enquête de l'Observatoire de la démocratie de proximité.**

Luc Rouban.

AMF-Cevipof/SciencesPo, septembre 2019. 8 p.

L'enquête menée par le Cevipof pour le compte de l'AMF auprès de 15 308 Français de métropole vient renverser certaines idées reçues concernant la fracture territoriale. Si l'absence de services de proximité en milieu rural est bien confirmée par l'enquête, celle-ci ne produit cependant pas une désaffection pour la campagne. Le rural reste très demandé alors que les grandes villes ne font plus rêver et constituent des destinations imposées par leur offre d'emplois ou leurs ressources éducatives. Bien plus, c'est toujours en milieu rural que le niveau de satisfaction à l'égard des élus est le plus élevé alors que le bilan des équipes municipales dans les grandes villes est bien plus faible. Cette note présente les caractéristiques les plus remarquables qui distinguent dans l'enquête les communes rurales des autres communes.

► **Plongée dans le quotidien des campagnes en déclin.**

Benoît Coquard.

***The Conversation*, 16 octobre 2019. En ligne**

Ils se nomment Vanessa, Karim, Lorenzo ou Tiphaine. Ils vivent quelque part dans ce « Grand-Est » d'une France dépeuplée mais dont les dynamiques sociales, économiques et historiques demeurent souvent absentes des discours officiels et surplombants, plus enclins à les analyser par le prisme émotionnel. Ces Français de nos « campagnes en déclin » s'expriment sous la plume de Benoit Coquard dans « [Ceux qui restent. Faire sa vie dans les campagnes en déclin](#) » publié aux éditions La Découverte. L'ouvrage est issu d'une recherche de presque dix ans. *The Conversation* propose des extraits choisis et remaniés de l'introduction.

► Deux territoires sidérurgiques en reconversion : la Lorraine au miroir du Luxembourg.

Pascal Raggi.

20 & 21 Revue d'histoire, 2019/4 (n° 144), pp. 161-174

L'histoire industrielle et sociale de ces deux territoires voisins, des années 1960 jusqu'au début des années 2010, permet d'examiner leur désindustrialisation, les points communs et les différences dans la lutte contre celle-ci, ainsi que les résultats des mesures de reconversion.

► L'Ouest lyonnais et la lutte contre l'étalement urbain. Le « village densifié » comme compromis entre une politique nationale et des intérêts locaux.

Maryame Amarouche ; Éric Charmes.

Géococonfluences, 22 octobre 2019. En ligne

La lutte contre l'étalement urbain est une priorité pour les services de l'État. Des dispositions réglementaires en ce sens s'imposent aux documents d'urbanisme à l'échelle locale. Si la contrainte imposée à l'Ouest lyonnais de limiter l'étalement a pu heurter les volontés locales d'expansion résidentielle, elle a fini par être réappropriée comme un moyen de préserver le caractère « villageois » de ces communes. La forme du village densifié est le résultat de ce consensus visant la croissance démographique sans l'étalement.

► Les dynamiques urbaines atypiques de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Brice Barois.

Géographie, économie, société, 2019/3 (Vol. 21), pp. 205-229

Cet article propose une comparaison de la croissance et de l'évolution des hiérarchies urbaines entre la région Provence-Alpes-Côte d'Azur et la France métropolitaine entre 1962 et 2013. Il montre que la région Provence-Alpes-Côte d'Azur enregistre une évolution différente de celle de l'ensemble du pays : tandis que la France renforce son système urbain primatial, la région Paca observe une baisse du poids démographique des plus grandes aires urbaines aux profits des petites et moyennes villes. Ce travail s'appuie sur le recensement historique de la population sur des aires urbaines publié par l'Insee.

Tiers lieux

► Diffusion régionale et intégration urbaine des espaces de coworking. Les spécificités d'une région française faiblement métropolisée.

Divya Leducq ; Christophe Demazière ; Aurélie Coquel.

Géographie, économie, société, 2019/3 (Vol. 21), pp. 145-169

La géographie des activités économiques se transforme rapidement et l'apparition de lieux de travail alternatifs, appelés tiers-lieux, en renouvelle les modèles traditionnels. Cet article porte un regard géographique et urbanistique sur la dynamique du coworking en s'intéressant aux formes d'articulations qui existent entre les espaces de coworking (ECW) et le territoire. La démonstration est centrée sur le coworking dans des villes intermédiaires, beaucoup moins étudié que dans les métropoles. En s'appuyant, d'une part, sur une revue de la littérature existante sur ville et coworking et, d'autre part, sur une méthodologie qualitative (cartographie, observation et entretien), l'article apporte des résultats sur la diffusion, les facteurs de localisation et les spécificités du coworking dans les villes intermédiaires françaises du Centre-Val de Loire, sur le pouvoir de transformation des ECW aux échelles architecturale, paysagère et urbaine des quartiers de Tours, Orléans et Blois, et sur le rôle des pouvoirs publics dans la création ou l'ancrage des ECW.

Transitions

► Sur les chemins de la transition énergétique. Dossier.

Revue Administration, n° 263, septembre 2019, pp. 17-86

Des fondements de la transition énergétique, en passant par sa mise en œuvre internationale, nationale et territoriale, jusqu'aux changements induits pour notre vie quotidienne, les articles de ce dossier abordent ces sujets dans le souci d'expliquer, comprendre et surtout dialoguer autour d'un thème central : "Comment assurer aujourd'hui une transition énergétique respectueuse de l'environnement tout en poursuivant le développement économique et social ?"

Au sommaire, notamment :

. "Le Sraddet breton, outil de déclinaison régionale des objectifs du mix énergétique", par Michèle Kirry, pp. 26-29

. "La transition énergétique allemande : une expérimentation ambitieuse à l'épreuve des réalités", par Jean-Claude Perraudin, pp. 38-41

. "L'intégration écologique des projets d'énergie renouvelable", par Séverine Borderon, pp. 71-74

. "L'Etat et la transition énergétique", par Alain Boubil, pp.79-81

► Adaptation au changement climatique : comment passer à la vitesse supérieure.

Antoine Guillou ; Vivian Dépoues.

Terra Nova ; Institute for climate economics (I4CE), 18 octobre 2019. 51 p.

Les territoires ont tout à gagner à anticiper les évolutions du climat, et ils en ont les moyens. Impacts sanitaires, partage de la ressource en eau, expositions aux risques naturels : toutes les populations et tous les territoires seront affectés par les changements climatiques, certains plus durement que d'autres. Ne pas faire de l'adaptation au changement climatique une préoccupation clé des stratégies d'aménagement et de développement, c'est prendre le risque de s'enfermer dans des impasses, en se privant par exemple d'infrastructures suffisamment résilientes ou d'opportunités économiques viables dans un climat différent. Terra Nova et I4CE en détaillent les enjeux et font 8 propositions pour passer à la vitesse supérieure.

► L'alliance des territoires au service des transitions. Urbain, périurbain, rural. Dialoguer, expérimenter & agir ensemble.

Actes du colloque du 18 juin 2019.

Pôle métropolitain Loire-Bretagne, octobre 2019. 16 p.

A l'heure où les territoires sont traversés par d'intenses débats, qui questionnent leur devenir et leur représentation dans une démocratie renouvelée, de nouvelles formes de relations entre métropoles, communautés urbaines, territoires périurbains et ruraux sont à inventer. Terre d'expérimentation en matière de coopérations entre collectivités à toutes les échelles, le Pôle métropolitain Loire-Bretagne a eu pour ambition, dans le cadre de ce séminaire, de donner la parole aux acteurs, publics ou privés, urbains, périurbains ou ruraux du grand Ouest et de réinterroger les interdépendances et les coopérations existantes entre territoires pour trouver des réponses aux défis des transitions écologiques, économiques et sociétales.

Urbain

► La ville (s)low tech.

Urbanités, #12, octobre 2019. En ligne

A travers ce numéro, la revue Urbanités s'interroge sur l'idée d'une nouvelle modernité urbaine

écologique, en croisant différentes contributions venant du monde de l'architecture, de l'urbanisme, de la sociologie ou de la géographie, et brassant des terrains situés aussi bien dans les pays des Nords que des Suds. Au sommaire :

- Connaître, compter, bricoler : reprendre possession de la matière en ville
- La ville low tech est-elle lente ?
- La ville (s)low tech est-elle durable ?

Commissariat général à l'égalité des territoires

Conception : Isabelle Rican & Sylvère Geniaux / Service de veille - Direction des stratégies territoriales.

>> **S'abonner : accès direct à l'encart d'inscription**

>> Nous contacter : veille.cget@cget.gouv.fr

Conformément à la loi "Informatique et libertés" du 6 janvier 1978, vous pouvez accéder aux informations vous concernant, les rectifier ou vous opposer à leur traitement et à leur transmission éventuelle à des tiers en écrivant à : Commissariat général à l'égalité des territoires | Service communication - 20 avenue de Ségur – TSA 10717 – 75334 PARIS CEDEX 07 ou en envoyant un courriel à l'adresse suivante : info@cget.gouv.fr

